

LE VRAI SUPPLÉMENT
AUX DEUX VOLUMES

DU

NOBILIAIRE

DES

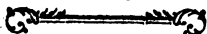
PAYS-BAS,

ET DE

BOURGOGNE,

OU

Melanges de généalogie & de Chronologie, avec le blason des Armoiries.



A LOUVAIN,

Chez J. P. G. MICHEL,
Imprimeur-Libraire. 1774.

Avec Approbation.



épis de l'écu , entre un vol d'azur à droite, & d'argent à fenestre.

TRIENT. De fable au lévrier courant d'argent, accolé de gueules, bordé d'or, accompagné en chef de deux cors de chasse, d'or, liés d'argent, les embouchures à fenestre.

ANTOINE TRIENT, Seigneur de Riddershove, &c. porte écartelé de Lovendeghem, qui sont de fable au chevron d'argent, chargé de trois coquilles de gueules.

JEAN-FRANCOIS - LEONARD TRIENT, Seigneur de Terrewalle, Echevin du Pais & Territoire du Franc de Bruges, vient d'être fait & créé Baron de son nom, avec faculté d'appliquer ce titre sur quelque terre déjà acquise ou à acquérir, &c. par Diplôme de S. M. l'Impératrice & Reine, du 26. Mai 1753.

P. 120. GILBERT DE CORTEWY-LE portoit écartelé de Waterleet, qui est d'or, à l'écu de gueules, l'écu timbré d'un casque d'argent, grillé, liseré & couronné d'or, assorti de ses lambrequins d'argent & de fable, & au dessus